

INFORMATION RELATIVE A LA GESTION DES SIGNALEMENTS INTERNES

Cette information s'applique pour les traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de la gestion des signalements internes effectués via l'adresse email : compliance@utac.com ou ethics@utac.com

Objet et finalité du traitement :

La société UTAC HOLDING (« **UTAC** »), dont le siège social est situé à Autodrome de Linas-Montlhéry, Avenue Georges Boillot, 91310 Linas, pour répondre à ses obligations légales en vertu des articles 8 III et 17 de la loi Sapin 2, traite de données à caractère personnel dans le cadre de la gestion des signalements internes.

Base de licéité :

L'obligation légale (cf. Article 6 paragraphe 1 (c) du règlement général sur la protection des données dit RGPD).

Données traitées

- Identité, fonctions et coordonnées de l'auteur du signalement ;
- Identité, fonctions et coordonnées des personnes visées par le signalement ;
- Identité, fonctions et coordonnées des facilitateurs (personnes intervenant dans le recueil ou dans le traitement du signalement) ;
- Identité, fonctions et coordonnées des personnes entendues dans le cadre de l'enquête le cas échéant ;
- Faits signalés ;
- Eléments recueillis dans le cadre de la vérification des faits signalés ;
- Comptes rendus des opérations de vérification ;
- Suites données au signalement.

Personnes concernées

- L'auteur du signalement,
- Les personnes visées,
- Les éventuels facilitateurs,
- Les personnes entendues dans le cadre de l'enquête.

Destinataires des données :

Dans la limite de leurs attributions respectives sont destinataires de tout ou partie des données :

- le Compliance Officer ou l'Ethics Officer ;
- le cas échéant, le responsable de la protection des données ;
- Le cas échéant, la Direction des ressources humaines ;
- Le cas échéant, les représentants du personnel référant en la matière (par exemple : référent harcèlement ou risques psychosociaux) ;
- Le cas échéant, le manager de la personne visée par le signalement.

Les données personnelles collectées dans le cadre du dispositif de signalement interne ne sont pas transférées vers un pays tiers.

Si un tel transfert de données personnelles se révèle néanmoins nécessaire au traitement du signalement, le Compliance Officer devra au préalable obtenir le consentement écrit des personnes concernées.

Durée de conservation des données :

Lorsque le signalement est adressé au Compliance Officer ou l'Ethics Officer :

- Les données relatives à un signalement jugé non recevable par le Compliance Officer ou l'Ethics Officer sont supprimées sans délai.
- Lorsqu'aucune suite n'est donnée à un signalement jugé recevable par le Compliance Officer ou l'Ethics Officer, les données relatives à ce signalement sont détruites dans un délai de deux (2) mois à compter de la clôture des opérations de vérification.

Quel que soit le cas :

- Lorsqu'une procédure disciplinaire ou contentieuse est engagée à l'encontre d'une personne mise en cause ou de l'auteur d'un signalement abusif, les données sont conservées pour une durée n'excédant pas les délais de prescription des procédures contentieuses.

Droits des personnes :

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur ce traitement de vos données, vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données par voie électronique : dpo@utac.com

Enfin, vous avez le droit d'adresser une réclamation à UTAC. Les réclamations peuvent être soumises par tout canal. Toutefois, il est recommandé aux personnes concernées d'utiliser le canal de contact privilégié en s'adressant directement à notre responsable de la protection des données via :

Email : dpo@utac.com

Formulaire en ligne : <https://www.utac.com/contact>

afin que nous puissions traiter votre demande ou votre réclamation de manière rapide et efficace.

Nous traiterons votre réclamation conformément à notre procédure interne de gestion des plaintes en matière de protection des données et vous tiendrons informé(e) de son avancement et de son issue.

Si vous n'êtes pas satisfait(e) de notre réponse ou si vous estimez que vos données à caractère personnel ont été traitées en violation de la réglementation applicable en matière de protection des données, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (par exemple : la CNIL, l'ICO, etc.).